

Invitation

Formation « Comment bien choisir ses équipements de protection individuelle? »



Répondez à la question que se posent de nombreux producteurs agricoles amenés à manipuler des pesticides!

Organisée par la Coordination services-conseils (CSC), **cette formation de 4 heures sur les équipements de protection individuelle (EPI) est destinée aux conseillers agricoles et aux conseillers préventionnistes.** Accréditée par l'Ordre des agronomes du Québec, elle vous rendra aussi éligible à offrir des diagnostics EPI à la ferme. Si vous prévoyez en faire, un kit EPI vous sera envoyé. Enfin, pour chaque diagnostic réalisé chez un producteur de grains, vous recevrez un montant forfaitaire de 350 \$.

Date et lieu

Mercredi 9 octobre 2024, de 8 h 30 à 12 h 30 (ITAQ de Saint-Hyacinthe)



Contenu

1. Introduction

- Règlementation santé et sécurité au travail en lien avec les pesticides
- Rappel des risques de maladies associées aux pesticides

2. Moyens techniques de prévention

- Aménagements et équipements sécuritaires

3. Moyens administratifs de prévention

- Procédures, sensibilisation

4. EPI (cette partie pratique et démonstrative constituera le cœur de la formation)

- Recommandations d'EPI sur les étiquettes et fiches de données de sécurité
- Les EPI un par un
- Les étapes à risques (à l'entrepôt avec pulvérisateur)

Formatrices

- Vicky Villiard, agr., Club Durasol Drummond inc.
- Nadra Al Asmar, M. Sc., Consultante en hygiène industrielle.

Coût et inscription

- 70 \$ + taxes qui se détaillent ainsi : TPS (3,50 \$) + TVQ (6,98 \$), pour un **total de 80,48 \$**
- Inscrivez-vous en ligne **au plus tard le 8 octobre** via le [site Web](#) de la CSC.
- Le nombre de place est limité.

Pour plus d'information

Audrey Lebrun, chargée de projet à la CSC. T. 450 679-0540, poste 8707 | alebrun@coordination-sc.org

En partenariat avec :

